



Garde de l'enfant et penssion alimentaire (urgent)

Par **papou92**, le **06/12/2012 à 19:29**

Bonjour, voicis le problème actuel ma conjointe a eu 2 enfant de sont ex-conjoint il a déclaré 1 enfant sur les 2 il se sont quitter il et partie il na pas donnée de nouvelle a la petite ni même 1 courriez pendant 2 ans et il et revenus ya 1 mois pour pas payer la pension alimentaire qui s'élevée a 3000 euro et 150 euro par mois juste pour pas payer la pension il fais croire quil veux revoire ca fille,

il et a la rue il et en cdi ma conjointe et sont ex sont partie au tribunal il dise garde partagé et quelle dois même l'héberger chez elle se que je trouve halucinant d'ailleurs car il fais des menaces a ma conjointe comme de la jeté du 2éme étage ou autre il me fais de menace par sms et quand il et avec c'est copain mes je n'est pas droit de le touché en gros se que je vois c'est qu'il a droit de faire du mal il et intouchable et que la justice accorde la garde a 1 personne comme lui alors qu'il se drogue telement quil a des perte d'inquentience (il s'évanouis) ca lui déjà arrivée 2 fois il a eu 2 accident de voiture comme ca en gros si la petite et avec lui ca peut être dangereux les 2 enfant m'appel papa malgré qui save que je ne suis pas leur père le juge me dise quil on pas le droit de m'appeler papa la petite veux pas le voir elle a peur de lui que faire silvouplait on et dans 1 impasse énorme

Par **Laure11**, le **06/12/2012 à 19:40**

Bonsoir,

Il faut tout simplement que votre amie prenne un avocat.

Par **papou92**, le **07/12/2012 à 00:46**

c'est hélas se quelle a fais l'ort du jugement pour la garde mes on dirais quel sont fou 1 peut sont avocate

Par **Laure11**, le **07/12/2012 à 10:56**

Bonjour,

Je ne pense pas , non...

Essayez d'expliquer clairement la situation, parce qu'avec votre message, on ne comprend pas grand'chose. Merci